

Conseil local de sécurité du 7^e arrondissement
24 septembre 2020 – 19H00 – 20h30
Compte rendu

Thème : Comment lutter contre les cambriolages, et plus largement les vols dans l'espace public et les transports en communs ?

Madame le Maire rappelle en introduction que les habitants sont nombreux à lui signaler une recrudescence du nombre de cambriolages et plus largement de vols, aussi bien dans l'espace public que dans les transports en communs.

Madame le Maire ajoute que pour mener une action à la fois répressive sur le terrain et dans les tribunaux, il est indispensable que chaque institution soit mobilisée et agisse en cohérence. La mise en place d'une politique pénale claire conditionne l'efficacité de cette lutte. Elle rappelle que des actions en prévention et en médiation sont également indispensables pour dissuader les voleurs et adopter les bons réflexes lorsque nous sommes estimons être face à une infraction.

Aussi, elle a souhaité réunir les acteurs institutionnels les plus impliqués dans le suivi de cette question pour faire le point sur les actions qui sont déjà menées dans le 7^e arrondissement

Les objectifs de la Préfecture de Police pour lutter contre la hausse des cambriolages et vols à Paris.

Frédérique CAMILLERI, directrice adjointe de cabinet du Préfet de Police

La Préfecture de Police dispose de services spécialisés qui interviennent auprès des commissariats et des arrondissements.

Les dispositifs mis en œuvre sont multiples :

- Dispositifs de prévention de la délinquance
- Dispositifs auprès des professionnels, notamment les commerçants
- Dispositifs de surveillance via notamment le parc de vidéo-protection.
- Dispositifs d'interpellation et d'enquête. Le travail sur les résultats d'enquête doit faire l'objet d'une meilleure communication et c'est actuellement l'une des chantiers de travail du Préfet de Police.

Les actions de la Police et de la Direction de la Prévention de la Sécurité et de la Protection en matière de lutte contre les cambriolages et les vols.

Olivier GOUPIL, Commissaire central du 7^e arrondissement

Le constat sur les huit premiers mois de l'année au sujet des vols par effraction et vols avec violences (répartition par type de fait, par secteur, par auteurs, par heure de commission).

- Les vols par effraction sont en hausse avec disparité entre les vols commis par effraction dans les appartements (en baisse) et les vols dans les commerces, en hausse. Les auteurs des délits sont pour la plupart mineurs, et sous effets médicamenteux.
- Les montants de vols sont peu importants (fonds de caisse, bien alimentaires etc.), les frais de réparation des commerçants se reportant davantage sur les dégâts matériels provoqués par l'effraction.
- Les vols avec violence sont principalement commis sur des espaces verts du 7^e (Invalides et CDM).

Les actions de prévention mis ou à mettre en œuvre.

- Investigation via les caméras de vidéo-protection. **99 caméras dans le 7^e et 3 nouvelles l'an prochain**. Elles sont reliées au centre de surveillance du Commissariat, qui détecte le fait et affecte les patrouilles sur les lieux d'intervention.
- Les effectifs de la BAC effectuent du repérage sur les contre-allées des Invalides et du CDM.
- La police scientifique est envoyée dès qu'il y a constatation de vol avec effraction. Cela permet d'accumuler des éléments à charge contre l'individu délinquant et de constituer un dossier. Par exemple l'arrestation d'un individu dans un autre arrondissement permet, grâce à la coordination entre les commissariats d'arrondissements, de recouper les informations recueillies grâce aux traces papillaires, puis de le mettre en cause pour le déférer au Parquet, et enfin de le mettre en détention provisoire.
- La diffusion des fiches d'identification des auteurs des délits permet d'appréhender l'individu sur l'ensemble du territoire parisien.

Par ailleurs le commissariat est habilité à délivrer des conseils en matière de sécurité auprès des commerçants qui en font la demande. Cette action fait partie du volet préventif. Des fiches-réflexe sont également proposées par les agents de police du Commissariat aux commerçants.

Résultat dans le 7^e :

- Taux d'élucidation vol violent : 35%
- Taux d'élucidation vols avec effraction : 62%

Madame le Maire précise que les gardiens et gardiennes d'immeuble ont un rôle essentiel dans le dispositif de prévention des risques.

Patrick GOMEZ, Chef de circonscription 7/15ème arrondissements, Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection

La **3200** agents issus d'un recoupement de services créés en 2016.

Deux typologies d'agents :

- Inspecteurs de sécurité
- Agents de Surveillance de Paris

La création de la police municipale doit passer par une harmonisation des compétences. Un cas typique : la verbalisation des trottinettes qui n'est jusqu'ici pas possible par tous les agents en raison de différences de statuts et d'habilitation.

3 missions principales :

- Salubrité publique (SDF, incivilités jet d'ordures, épanchement d'urine etc.)
- Mission de contrôle des terrasses.
- Contrôle routier via les ASP.

La création de la police municipale, annoncée en 2019 doit voir le jour en janvier 2020.

- Cette police sera non armée (tonfa uniquement). Sa vocation sera basée sur l'ilotage, la tranquillité et la proximité en partenariat avec la police nationale. Depuis 2019, embauche de 200 agents supplémentaires et **objectif de 5000 agents pour les JO en 2024.**
- En termes d'organisation, le but est de rapprocher les entités, via le regroupement des ASP (à compétence territoriale générale) et des inspecteurs de sécurité reliés aux circonscriptions territoriales.
- Entre 14 et 17 divisions territoriales seraient créées. Les grands arrondissements ne rentreraient pas dans cette logique de regroupement et disposeraient donc de divisions propres. Néanmoins, l'arbitrage final n'a pas été rendu.

Madame le Maire précise que la formation actuelle des agents est insuffisante et mal définie pour créer une police municipale efficace.

Madame le Maire souhaite une extension du champ de compétence de cette police municipale qui doit être armée pour être efficace dans ses missions de prévention de la délinquance, au-delà des missions de tranquillité publique. Elle rappelle que :

- La police municipale doit être coordonnée par les maires d'arrondissement, en coopération avec le commissariat d'arrondissement et le Parquet.
- La police des transports doit aussi être réactivée pour compenser la mobilisation accrue des forces de police sur les opérations de maintien de l'ordre.
- Un exemple dans le 7^e : l'appropriation par certains individus de la place Jacques Rueff. Suite à son intervention auprès du Préfet de Police, elle a obtenu des renforts d'effectifs qui ont permis de mettre un terme aux nuisances signalées par le voisinage.
 - **Réponse de M. Goupil** : des centaines de verbalisations ont été effectuées, suivies de l'éviction des véhicules. Les caméras ont par exemple permis d'interpeller un individu le week-end dernier qui effectuait des manœuvres de dérapage avec un véhicule sur ce site. Sur le moyen terme, les actions de la police sur ce secteur ont porté leurs fruits.

Les volets d'action préventifs et répressifs de la RATP contre les vols dans les transports en communs.

Stéphane GOUAUD, directeur de la Sûreté de la RATP

Les missions des agents de sûreté de la RATP – Groupe de Protection et de Sécurisation des Réseaux (GPSR)

La RATP dispose de **1000** agents de sûreté sur l'ensemble du réseau et de l'IDF. Les agents sont armés et assermentés, ils peuvent donc verbaliser.

Le réseau de caméras (50 000) est important.

14 000 PV adressés depuis la fin du confinement uniquement sur le sujet des masques.

Chaque mois, le rythme des interpellations augmente de 30% depuis le mois de mai.

100% des bus sont équipés de caméras, **82%** des RER et **50%** des métros (car équipements anciens et non compatibles).

En partenariat avec Ile-de-France mobilités, le syndicat des transports à l'échelle de l'Ile de France, la RATP investit dans la contractualisation d'agents de sécurité privés qui seront opérationnels dans les semaines à venir.

L'articulation avec les forces de l'ordre

La RATP travaille avec la sous-direction de la police des transports (Brigade des réseaux franciliens) au quotidien. Des opérations conjointes sont menées grâce à cette coordination des services.

La physionomie actuelle des réseaux RATP

Depuis le mois de juin on constate une augmentation des vols à la tire dans les réseaux ferrés. Les vols avec violence sont en recrudescence, du fait de la baisse de la promiscuité dans le métro qui implique un changement du mode opératoire des voleurs. Aussi, les parisiens ne se laissent pas faire aussi facilement que les touristes étrangers, qui ne sont pas présents actuellement dans la capitale.

La politique du Parquet pour répondre à la hausse de la délinquance chez les mineurs.

Alexis BOUROZ, procureur adjoint en charge de la première division du parquet – traitant notamment des faits de vols par effraction et de vols aggravés.

Typologie de la délinquance à Paris :

Elle est assez atypique.

- Marginale mais spectaculaire, la délinquance provoquée par la criminalité organisée qui peut se traduire par une prise d'otage pour obtenir l'ouverture d'un coffre etc. Les peines de prison sont en général significatives.
- La délinquance provoquée par les poly toxicomanes (crack, mais aussi cocaïne et cannabis).
- Les SDF
- Les Mineurs non accompagnés.

L'augmentation des vols avec violence s'explique notamment par la faible présence des touristes dans la capitale. Et les vols en pharmacie sont liés à la toxicomanie médicamenteuse caractéristique des délinquants plus jeunes.

Les chiffres :

- **15 693 défèrements** dont **6000** comparutions immédiates en 2019 par le Parquet.
- Pour les mineurs, les défèrements passent de 2723 en 2015 à **4333** en **2019** soit **+50%**.

Les forces du Parquet de Paris :

Le Parquet de Paris a une forte capacité à déférer systématiquement les délinquants, ce qui permet de prévenir la récidive et produisant une forme de prise de conscience sociale.

Les faiblesses :

Le Parquet reste néanmoins soumis à la décision du juge et donc à un aléa inévitable. Aussi, la prise en charge de mineurs est difficile car ils sont souvent victimes également (cas des réseaux d'Europe de l'est victimes des réseaux mafieux).

Le cas des mineurs isolés pose également un problème de prise en charge, du fait de leur polytoxicomanie et de l'incapacité des services à déterminer leur âge.

Intervention du Maire :

- Le Maire est favorable au défèrement systématique.
- La Maire de Paris Anne Hidalgo ne se conforme pas au recensement municipal des mineurs isolés et à leur inscription au fichier d'identification. Cela contribue à rendre plus difficile l'identification des délinquants issus de cette catégorie de la population, lorsque par exemple ils migrent d'une ville de province vers Paris.
- L'examen de l'âge osseux anciennement en vigueur permettait de faciliter la procédure de reconnaissance d'âge.

Échanges avec la salle

Quelles mesures sont prises pour lutter contre le trafic de drogue dans les établissements scolaires du 7^e ?

Madame le Maire : De nombreux points de deal avaient été repérés aux abords du lycée Victor Duruy. L'installation de caméras de surveillance et les maraudes ont permis de neutraliser le phénomène.

Des démarches de sensibilisation à la toxicomanie auprès des élèves du lycée Victor Duruy avaient également été proposées mais le chef d'établissement n'a pas souhaité que la police entre dans l'enceinte de l'établissement.

O. Goupil : Le Commissariat effectue un travail de prévention en coordination avec tous les chefs d'établissements. La verbalisation des consommateurs permet désormais d'accélérer la procédure lorsque l'infraction a été constatée.

Une association : la fermeture de la Place Jacques Rueff est-elle envisageable la nuit ?

O. Goupil : Ce sont des espaces ouverts et donc la possibilité de fermeture des espaces est complexe. Mais la police peut verbaliser et saisir les enceintes lorsque des nuisances sonores sont constatées.

Madame le Maire : Une possibilité consiste à barriérer des rues plus étroites et des impasses, pour éviter que des points de fixation ne se forment dans ce secteur.

Riverain : Ces actions doivent être mises en place dans la rue de Bueno Aires, car cette rue fait l'objet de nombreuses nuisances.

Comment peut-on évincer les vendeurs à la sauvette et les roms présents aux abords de la Tour Eiffel ?

Une brigade de contact spécialisée a été déployée dans ce périmètre du Champ de Mars, aussi bien pour lutter au quotidien contre l'implantation de ces vendeurs à la sauvette.

La méthode appliquée aujourd'hui : procès-verbaux simplifiés avec saisie de la marchandise.

En conclusion, Madame le Maire remercie l'ensemble des intervenants pour leur clarté et les participants pour la pertinence de leurs questions.

A 21H15, la séance est levée